

se cicatrisent pas en un jour ; mais, soutenu par la conscience de ma foi, je marche droit à mon but avec une infatigable persévérance. Mes forces pourront faiblir : mon courage, jamais !

Je n'ai pas l'intention de changer les mœurs démocratiques de la nation, et je suis soutenu par la conviction qu'elles élèvent l'esprit du citoyen et lui donnent conscience de sa dignité et de sa valeur. J'ai respecté la liberté de la presse partout où elle n'a pas dégénéré en licence, et j'ai en même temps fait respecter l'autorité de la Loi. Bien aveugle celui qui ne voit pas qu'une autorité forte est la dernière ancre de salut de notre Patrie !

Vous avez pu observer mon calme au milieu des calomnies qui ont été lancées contre nous à l'étranger. Retenez, Messieurs, que les calomnies passeront et que nos œuvres resteront.

Fort de l'appui de ma conscience et de la rectitude de mes intentions, je contemple l'avenir avec tranquillité. Le Mexique a placé son honneur dans mes mains : qu'il sache bien que dans mes mains son honneur ne sera jamais en péril !

Il semble, par ces affirmations répétées, que l'Empereur voulût se prouver à lui-même qu'il était de taille à dominer la situation et à vaincre les obstacles. Vains efforts ! Des avertissements significatifs lui venaient de tous côtés ; son fidèle secrétaire, le baron de Pont, lui transmettait une lettre de M. Jesus Teran, ancien ministre de Juarez, qui s'était retiré à Berne depuis quelques années. Ce Mexicain avait eu, en 1863, le patriotisme de se rendre à Miramar, et, là, s'était efforcé de détourner le prince d'accepter la couronne du Mexique, affirmant que la situation n'était point celle qu'on lui dépeignait.

M. Teran, dans sa lettre au baron de Pont, ne dissimulait rien de ce qu'il croyait la vérité :

... Je crois que le temps est arrivé pour l'Archiduc de réfléchir sérieusement à l'état précaire de sa position et de quitter le Mexique avant que la force des choses l'oblige à évacuer la capitale. S'il pense que sa situation est bonne, je n'ai rien de plus à dire ; mais s'il doute qu'elle le soit, et s'il venait à changer de visées et à me demander mon intervention auprès de Juarez, je ferais tout ce qui serait en mon pouvoir pour le tirer d'embaras et en même temps pour épargner à mon pays de nouveaux malheurs. J'essaierais d'obtenir de Juarez qu'il consentit à un traité honorable pour les deux parties, en lui montrant les maux que peuvent attirer la protection étrangère. Mais il faut que Maximilien soit prompt à se décider, car si Juarez fait une fois appel aux États-Unis, il sera trop tard pour un traité de ce genre. Les heureuses visions qui hantaient son imagination à Miramar se sont dissipées, et il doit être maintenant convaincu de la vérité de ce que je lui disais lorsque je lui assurai que l'histoire de l'intervention au Mexique serait semblable à celle de l'intervention en France pendant la première Révolution...

... *Le manque de confiance dans la stabilité de l'empire s'accroît et tend à devenir général. Le jour n'est pas loin où cette désaffection pénétrera dans toute la population.* En supposant que Maximilien se soutienne dans le présent, qui le soutiendra dans l'avenir ? L'armée française ne peut rester indéfiniment au Mexique ; une autre armée, composée d'aventuriers et de volontaires d'autres pays, serait insuffisante pour le maintenir. Que peut-il alors attendre ? Ce que je dois répéter ici : tôt ou tard une défaite et une expulsion. Ne serait-il pas préférable de se retirer tranquillement et honorablement ? Il devrait le comprendre mieux que moi.

Maximilien est-il venu au Mexique pour assurer le bonheur du peuple ou bien pour le sacrifier au prix d'une couronne ? Nous ne pouvons supposer que le premier terme. Eh bien ! puisqu'il n'a pas réussi à faire ce qu'il se proposait, *il est engagé par honneur et par devoir à se retirer*. Toute autre conduite lui ferait perdre l'estime, l'atteindrait dans sa première réputation... Si j'étais à sa place, je ferais un armistice avec le gouvernement constitutionnel, je conclurais un traité aussi avantageux que possible pour moi, je renverrais l'armée française conformément au traité de Miramar, et enfin je publierais un manifeste expliquant le but de mon arrivée au Mexique, et je quitterais le pays, selon ma promesse de me retirer dès que je reconnaîtrais que ma présence est opposée aux vœux de la population.

.. Il a, en ce moment, une bonne chance pour quitter la partie, mais tout délai sera pour lui un danger.

Ces graves paroles auraient dû faire sur Maximilien une vive impression ; mais, de même qu'il avait repoussé, en 1863, les avis de M. Jesus Teran, de même il les rejeta encore cette fois, et cela avec d'autant plus d'empressement qu'il se défiait des avis venus d'Europe, principalement de Vienne. Il les attribuait à l'influence de son frère, l'Empereur François-Joseph, pourtant bien étranger à ces choses.

Il répondit le 8 décembre au baron de Pont :

Je crois voir une diplomatie réelle et profonde dans les lettres de Teran. *Je désire beaucoup m'entendre avec Juarez* ; mais, avant tout, il doit reconnaître la résolution de la majorité effective de la nation, qui veut la tranquillité, la paix et la prospérité, et *il est nécessaire qu'il se décide à collaborer avec son inébranlable énergie et son intelligence à*

l'œuvre difficile que j'ai entreprise. Si, comme je le crois, il a réellement en vue le bonheur du Mexique, il doit comprendre bien vite qu'aucun Mexicain ne désire plus que moi l'avenir du pays, et que j'y travaille avec les meilleures intentions. *Qu'il vienne m'aider sincèrement et loyalement, et il sera reçu à bras ouverts comme tout bon Mexicain*. On ne peut traiter d'armistice là où il n'y a aucun ennemi loyal, mais seulement des hordes de barbares et de bandits, conséquence naturelle de tant d'années de guerre civile, des hordes comme celles qui ont causé tant de mal en Italie et en Hongrie.

Un armistice serait contraire à mes principes et à mes devoirs : je triompherai avec la seule intention de travailler pour le bien de la nation, ou je périrai avec honneur, ce qui vaut mieux que le marasme et la putréfaction au milieu de tous les éléments de prospérité.

Fallait-il que les illusions, pour ne pas dire l'aveuglement, fussent persistantes dans l'esprit de Maximilien pour qu'il envisageât comme possible la réalisation de cette idée que Juarez quitterait jamais son attitude intransigeante, et viendrait « collaborer à l'œuvre difficile » entreprise par l'Empereur du Mexique !

Et cependant le commandant en chef, plus pratique et voyant plus juste, jugeait de son devoir, au même moment d'appeler l'attention de Maximilien sur l'état de l'empire ; il faisait écrire sur le registre des communications journalières cette note significative :

Le maréchal a l'honneur de porter à la haute connaissance de l'Empereur le résumé suivant des rapports politiques qui lui ont été adressés par les généraux de division sous ses ordres :

PARTOUT ON S'INQUIÈTE DE L'AVENIR, PLUTÔT AU POINT DE VUE INTÉRIEUR QU'À CELUI D'UNE GUERRE EXTÉRIÈRE.

On s'étonne de ne voir aucune organisation se faire, aucune troupe mexicaine protéger le pays. On s'effraie du dénûment des caisses publiques, qui va toujours croissant. Les partisans de l'empire se découragent et se refroidissent. Chacun manque de confiance en nous et dans le gouvernement impérial.

Sous l'aiguillon de ce reproche indirect, l'Empereur sortait momentanément de son apathie et montrait quelque énergie. Il plaçait le lieutenant-colonel Lafon, récemment arrivé de France, à la tête de la gendarmerie mexicaine ; il achetait 6,000 carabines provenant du désarmement de l'armée du Sud et mises en vente par les fédéraux ; il laissait exécuter l'ex-colonel de gendarmerie Garcia Cano, qui avait déserté et sur lequel on avait trouvé une dépêche révélant un complot contre la vie de l'Empereur et de l'Impératrice ; enfin il ne perdait pas de vue son œuvre de législation, et il annonçait sa résolution de doter le Mexique d'un code civil. Il multipliait les correspondances avec le maréchal, lui écrivant souvent plusieurs lettres par jour. Passant par dessus la tête de ses ministres, il lui demandait ses avis sur les personnes, sur les décisions à prendre : on eût dit qu'il voulait l'associer aux responsabilités du gouvernement.

Le rôle du commandant en chef devenait de plus en plus difficile, de plus en plus délicat. A quoi bon répéter sans cesse des conseils déjà maintes fois donnés et jamais suivis ? Pouvait-il, dans des lettres officielles et exposées à être divulguées, reproduire contre les ministres ses griefs et ses accusations ?

Si encore une confiance absolue et réciproque avait lié l'Empereur au maréchal, la chose eût été possible : il n'en était pas ainsi, et un incident fâcheux amena même un plus grand refroidissement dans leurs rapports.

Un Français aventureux, le colonel Dupin, après avoir fait campagne en Chine, était venu au Mexique et y avait longtemps guerroyé à la tête d'une contre-guerrilla. Traitant indistinctement tous ses adversaires comme des bandits, cet officier avait montré en maintes occasions une grande énergie, trop grande même, car elle lui avait valu une universelle réputation de cruauté. On l'avait vu partir avec satisfaction en 1865, et tous, y compris le maréchal et les officiers français, espéraient bien qu'il ne reviendrait pas.

Il revint au contraire. Reçu par Napoléon III à Biarritz, il lui avait présenté un rapport où il exposait les moyens à l'aide desquels il se faisait fort d'amener rapidement la pacification du Mexique. Pourquoi les dissidents étaient-ils dangereux ? Parce qu'ils avaient des armes. Qu'on les leur enlevât, ils n'étaient plus à craindre. Donc il fallait créer un corps de 5,000 gendarmes chargés d'assurer le désarmement de toute la nation, et le but était atteint. Comme sanction, tout détenteur d'armes serait puni de mort. Le procédé était simple, sinon pratique. Napoléon III, mécontent des événements au Mexique, ne s'arrêta pas à ce qu'il offrait de chimérique et d'irréalisable, et pensa bien faire en renvoyant là-bas un combattant de plus.

Informé de ce retour, Maximilien ne cacha pas son étonnement au maréchal :

Le télégraphe m'apprend, à mon extrême surprise, que le colonel Dupin est revenu. Je désire connaître quelles sont les raisons qui ont motivé son retour et empêché l'exécution des instructions que je vous avais données à son sujet, dans une conférence spéciale, à Mexico.

Le maréchal s'empessa de répondre combien il était *surpris* lui-même du retour du colonel Dupin (il ne pouvait dire plus, puisqu'il s'agissait d'un acte de son Souverain ; mais le mot surprise, en ce cas, n'équivalait-il pas au mot mécontentement ?) et il ajouta que, pour éviter de nouvelles plaintes, il le plaçait sous les ordres directs du général Douay.

La chose, somme toute, n'était pas de grande importance. Sans doute, l'Empereur Maximilien n'avait point, strictement, le droit de donner au maréchal Bazaine des instructions sur la composition de l'armée française ; il ne pouvait non plus rester indifférent à sa composition, et, à défaut d'instructions, il pouvait bien exprimer un avis. Par malheur, il ne s'en tint pas là, et de cet incident, qui semblait terminé, il fit une grosse affaire, inutilement, sans intérêt, sans nécessité.

Dans la réunion du 15 janvier, lorsque la cérémonie touchait à sa fin, il se dirigea vers M. Dano, le ministre de France, et là, à haute voix, mettant en cause le maréchal lui-même, il se plaignit vivement du retour du colonel Dupin.

Le maréchal, quoique présent à la réception, n'entendit pas les paroles de l'Empereur, mais le lendemain il fut informé de la scène par M. Dano. Sa situation ne lui permettait point de rester sous le coup

d'un blâme immérité, et il se crut à la fois en droit et dans l'obligation de protester. Il le fit en ces termes :

Sire,

Son Excellence le ministre de France m'a fait part des expressions de mécontentement et de blâme que Votre Majesté l'a chargé de me transmettre sur une décision prise par notre ministre de la Guerre, et qui est complètement du domaine de la discipline de l'armée française.

Leur publicité me fait un devoir de protester, car un maréchal de France ne relève que de son souverain ; et, comme je considère ce blâme, infligé devant tout le corps diplomatique, comme immérité et pouvant en outre porter atteinte à la considération qui m'est due de la part de l'armée, et aussi à la mission que je remplis auprès de Votre Majesté, j'ai l'honneur d'informer l'Empereur que lesdites expressions seront transmises à qui de droit, en manifestant la pénible impression qu'elles ont produite sur celui qui a toujours servi Votre Majesté avec zèle et loyauté.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Majesté,

Le très respectueux serviteur,

Le Maréchal de France :

BAZAINE.

La conduite du commandant en chef reçut l'approbation du gouvernement français. L'Empereur Maximilien lui-même, comprenant qu'il avait été trop loin, ne revint ni sur la protestation du maréchal, ni même sur l'incident. Il reprit sa correspondance habituelle avec les mêmes formules cordiales que pré-

cédemment. Mais la mésintelligence avait commencé à se montrer publiquement entre eux. Ces incidents là laissent des traces qui malheureusement ne s'effacent pas.

CHAPITRE XII

Sac de Bagdad. — Le Maréchal fait faire de nouvelles avances d'argent par le Trésor de l'armée. — Voyage secret de M. Seward. — Le Maréchal demande une audience, qu'on tarde à lui accorder. — L'Empereur et l'Impératrice retournent à Cuernavaca. — Négociations à Washington. — Le marquis de Montholon et M. Seward. — Réponse défavorable. — Lettre de Napoléon III (15 janvier 1866). — Mission du baron Saillard. — Mort de M. Langlais. — Résolutions secrètes de Napoléon III communiquées au maréchal Bazaine (31 janvier). — L'Empire condamné.

L'année 1866 commença mal.

De graves événements, qui eussent pu avoir des conséquences plus graves encore, venaient de jeter le trouble, sur l'extrême frontière du Mexique, dans une petite bourgade, appelée Bagdad, située à l'embouchure du Rio Bravo, et distante de quelques kilomètres de Matamoros et de Brownsville.

Un stationnaire, *la Tisiphone*, surveillait ces parages. Le 5 janvier 1866, vers le soir, trois hommes vinrent se réfugier à son bord, si émus, en proie à une terreur telle, qu'ils étaient hors d'état de parler. On les accueillit avec cordialité, on les rassura sur leur